



ÉCOLE DU BON-VENT

2024-2025

2^e cycle

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LA NATURE ET LES MOMENTS DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS



Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec 

REMISE DES COMMUNICATIONS OFFICIELLES

VOUS POUVEZ VOIR LE BULLETIN DE VOS ENFANTS EN ACCÉDANT AU MOSAÏK PARENTS

COMMUNICATIONS	DATES	COMMENTAIRES
1^{re} communication	14 octobre 2024	Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant disponible dans Mozaïk Parents.
Bulletin étape 1	Rencontre les lundi 18 et mardi 19 novembre 2024. Publication le 20 novembre 2024.	1 ^{re} rencontre de parents (prise de rendez-vous).
Bulletin étape 2	Publication le 28 février 2025	Le bulletin sera envoyé via Mozaïk Parents. Un 2 ^e échange avec les parents se tiendra au besoin.
Bulletin étape 3	Publication au plus tard le 10 juillet 2025	Le bulletin de la dernière étape sera envoyé via Mozaïk Parents. Il comprendra le bilan des apprentissages, le résultat final de chaque compétence ainsi que la décision de passage.

CALENDRIER DES ÉTAPES

Étape 1	20 % du résultat final	27 aout au 8 novembre 2024
Étape 2	20 % du résultat final	11 novembre 2024 au 14 février 2025
Étape 3	60 % du résultat final Pour les élèves de 4 ^e année, 20 % du résultat final en français appartiendra aux évaluations du MELS en lecture et en écriture.	17 février 2025 au 20 juin 2025

LA COMPÉTENCE SUIVANTE FERA AUSSI L'OBJET DE COMMENTAIRES INSCRITS DANS LE BULLETIN DE L'ÉTAPE 3

Commentaire à l'étape 3	Savoir communiquer
--------------------------------	--------------------

Résumé des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de l'année scolaire

Compétences	Étapes	Explications et nature des évaluations
Français, langue d'enseignement		
Oral (20 %)	1-2-3	Tout au cours de chacune des étapes, les élèves seront évalués selon les différentes compétences et par différents moyens : Observations de l'enseignant Entretiens Compréhensions de lecture Situations d'écriture variées Exposés oraux préparés en classe et situations concrètes de tous les jours Épreuves obligatoires du ministère en 4 ^e et 6 ^e année (20 % du résultat final)
Écrire (30 %)	1-2-3	
Lire (50 %)	1-2-3	
Mathématique		
Résoudre (30 %)	2-3	Tout au cours de chacune des étapes, les élèves seront évalués en résolutions de problèmes et en situations de raisonnement mathématique et les résultats seront recueillis de différentes façons : Situations problèmes (productions des élèves) Situations d'application (productions des élèves) Observations de l'enseignant Entretiens
Raisonner (70 %)	1-2-3	
Anglais		
Mobiliser sa compréhension de textes entendus (35 %)	1-2-3	Au cours de chacune des étapes, les élèves seront évalués selon différentes compétences et les évaluations prendront différentes formes : Observations de l'enseignant Productions des élèves Traces écrites des élèves Entretiens Évaluations orales et écrites
Communiquer oralement (50 %)	2-3	
Écrire (15 %)	2-3	
Science et technologie		
Proposer des explications ou des solutions à des problèmes (50 %)	1-2-3	Au cours de chacune des étapes, les élèves seront évalués selon différentes compétences et les évaluations prendront différentes formes : Projets Observations Production d'élèves
Mettre à profit les outils, les objets et procédés de la science et de la technologie (50 %)		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		
Lire l'organisation d'une société	1-2-3	Au cours de chacune des étapes, les élèves seront évalués selon différentes compétences et les évaluations prendront différentes formes : Projets Observations Production d'élèves
Interpréter les changements dans une société		
S'ouvrir à la diversité		

Culture et citoyenneté québécoise		
Examiner des réalités culturelles	2-3	Aux étapes 2 et 3, les élèves seront évalués sous différentes formes : Discussions Productions des élèves Projets Observations
Arts plastiques		
Réaliser des créations personnelles médiatiques	2-3	Tout au cours de chacune des étapes, les élèves seront évalués sur au moins une compétence du programme en fonction de leurs créations et des observations de l'enseignant.
Apprécier des œuvres d'art		
Musique		
Apprécier	2-3	Au cours des étapes 2 et 3, la compétence apprécier sera évaluée en fonction du répertoire choisi.
Inventer, créer et interpréter		Au cours des étapes 2 et 3, la compétence inventer, créer et interpréter sera évaluée à travers divers moyens comme le chant, la flûte, les percussions ou autres. Ces évaluations seront effectuées à partir d'observations directes critériées ou à partir d'autres outils.
Éducation physique		
Agir	2-3	Au cours des étapes 2 et 3, les élèves seront évalués à toutes les compétences du programme. Ces évaluations auront lieu dans différents contextes tels que des exercices d'habiletés individuelles et collectives et des situations de parties. Des moments de sensibilisation à un mode de vie sain et actif sont aussi prévus.
Interagir dans différents contextes		
Adopter un mode de vie sain et actif		

*** IMPORTANT *** INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LES NORMES ET MODALITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Les évaluations sont faites tout au long de chacune des étapes. • Le jugement de l'enseignant (note au bulletin) porte sur un ensemble de tâches qui tiennent compte du rendement de l'élève, de la complexité des tâches et des modifications apportées. • À l'enseignement primaire, le seuil de réussite est fixé à 60 % pour chaque matière. • Si votre enfant éprouve des difficultés académiques qui compromettent sa réussite, voici les orientations possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Sous-groupe de difficultés en classe • Bloc de service en orthopédagogie • Mise en place d'un plan d'action • Élaboration d'un plan d'intervention • La responsabilité de la décision de passage relève de la direction d'école.

